



VOTE PAR PROCURATION
(code électoral, article L. 71 à L. 78 et R. 72 à R. 80)

N° 14952*01 (D)

Nom de naissance : _____

Prénom(s) : _____

Adresse personnelle: _____

N° (bis, ter...) Type de voie Nom de la voie

Code postal [][][][][][] Commune : _____

Tél. : _____ Courriel (recommandé) : _____

Né(e) le: [][][][][][][][][][][]

▼ **Inscrit (e) sur la liste électorale** (ne cocher qu'une seule case)

de la commune de : _____

Département/Collectivité : _____

consulaire de* : _____

Pays : _____

▼▼ (cocher la case 1 pour établir une procuration, la case 2 pour résilier une procuration ou les cases 2 et 1 pour résilier une procuration et en établir une nouvelle)

1. **Donne procuration pour voter à ma place à :**

Nom de naissance : _____

Prénom(s) : _____

Adresse personnelle: _____

N° (bis, ter...) Type de voie Nom de la voie

Code postal [][][][][][] Commune : _____

Né(e) le: [][][][][][][][][][][]

Qui est inscrit (e) sur la liste électorale de la même commune ou sur la même liste électorale consulaire que moi.

▼ **La présente procuration est valable :** (cocher « pour l'élection » ou « jusqu'au »)

pour l'élection _____ du [][][][][][][][][][]
type d'élection date du premier tour

pour le premier tour seulement

pour le second tour seulement

pour les deux tours

(ne cocher qu'une seule case)

jusqu'au** : [][][][][][][][][][][]

2. **Résilie à la date de signature du présent document toute procuration que j'ai établie antérieurement :**

Fait à: _____

Le: [][][][][][][][][][]

Heure: [][] h [][]

Devant: _____

Signature et cachet de l'autorité ayant délivré la procuration :

LE MANDANT :

(Signature du demandeur)

* Case à cocher pour les seuls électeurs établis hors de France ayant choisi de voter exclusivement à l'étranger et non en France.

** La procuration peut être établie pour une durée maximale d'un an sur le territoire national et de trois ans dans les ambassades ou postes consulaires pour les Français établis à l'étranger.

MI-SGD/COM

Plier dans ce sens



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

ADRESSE COMPLÈTE DE LA MAIRIE DESTINATAIRE

VOTE PAR PROCURATION

ATTESTATION SUR L'HONNEUR



N° 14952*01 (D)

Je soussigné(e)

Nom de naissance : _____

Prénom(s) : _____

Atteste sur l'honneur qu'il m'est impossible de satisfaire à mes obligations électorales*

▼ Préciser la raison (ne cocher qu'une seule case)

- en raison d'obligations professionnelles ;
- en raison d'un handicap ;
- pour raison de santé ;
- en raison d'assistance apportée à une personne malade ou infirme ;
- en raison d'obligations de formation ;
- parce que je suis en vacances ;
- parce que je réside dans une commune différente de celle où je suis inscrit (e) sur une liste électorale.

Date: [][][][][][][][][][]

LE MANDANT :
(Signature du demandeur)

* Les personnes placées en détention provisoire ou les détenus purgeant une peine n'entraînant pas d'incapacité électorale ne remplissent pas cette attestation mais doivent fournir un extrait de registre d'écrou

RÉCÉPISSÉ À REMETTRE AU MANDANT (demandeur)



N° 14952*01 (D)

Nom de naissance : _____

Prénom(s) : _____

▼ (cocher la case 1 pour établir une procuration, la case 2 pour résilier une procuration ou les cases 2 et 1 pour résilier une procuration et en établir une nouvelle)

1. A donné procuration à :

Nom de naissance : _____

Prénom(s) : _____

pour l'élection _____ du [][][][][][][][][][]
type d'élection date du premier tour

- pour le premier tour seulement
 - pour le second tour seulement
 - pour les deux tours
- (ne cocher qu'une seule case)

jusqu'au* : [][][][][][][][][][]

2. A résilié une procuration.

Date: [][][][][][][][][][] Heure: [][] h [][]

Devant: _____ Lieu : _____

Signature et cachet de l'autorité ayant délivré la procuration :

* La procuration peut être établie pour une durée maximale d'un an sur le territoire national et de trois ans dans les ambassades ou postes consulaires pour les Français établis à l'étranger.